



Conditions générales d'utilisation de la carte

En tant que client MD Consult SA, vous recevez gratuitement votre carte Club Privilège et bénéficiez ainsi des nombreux avantages offerts par les sociétés partenaires du club privilège.

A réception de la carte Club Privilège, le membre du club accepte les conditions ci-dessous sans aucune réserve.

Tous les privilèges sont accessibles sur notre application iPhone et Android ainsi que sur le catalogue Privilège. Les avantages sont proposés dans la limite des disponibilités et selon les critères de participation imposés par les partenaires de services.

L'ensemble des offres proposées par les partenaires de services sont entièrement financées par ces derniers.

La carte doit être annoncée par téléphone, présentée à la réception ou à la caisse de la société partenaire avant toute commande ou tout achat de prestations ou de marchandises.

Si une réservation est nécessaire pour bénéficier des avantages offerts, le membre du club est tenu de se plier à cette règle et d'annoncer sa carte en préambule.

Le membre du club ne peut prétendre à un report de la prestation si cette dernière est impraticable ou si tout autre évènement exceptionnel ne permettait pas d'y accéder. MD Consult SA ne donne aucune garantie quant à l'exécution des prestations.

A l'échéance et pour autant que le mandat de gestion signé entre le bénéficiaire et MD Consult SA n'ait pas été dénoncé, le membre du club recevra automatiquement une nouvelle carte, valable pour 3 ans.

En cas de résiliation du mandat de gestion, la carte privilège reste valable jusqu'à son échéance.

En cas de perte de la carte, le membre du club peut en demander un duplicata à MD Consult SA. Ce service est facturé Fr. 10.- à titre de frais d'impression et d'envoi.

MD Consult SA n'endosse aucune responsabilité en cas de fermeture, de modification de tarif ou d'horaires de la société partenaire, ni de la qualité des prestations de services ou des produits fournis, ni de l'exécution ou même de l'absence de prestations. Elle ne peut être tenue pour responsable des actes des partenaires de services, notamment pour l'exécution de la prestation et ne donne aucune contrepartie ni remboursement si les critères imposés par les partenaires de services ne permettaient pas au membre du club de participer à l'action offerte. Elle n'est donc pas responsable de tout acte découlant de la mise en relation de ses clients et des sociétés partenaires.

MD Consult SA se réserve le droit de modifier en tout temps ces conditions générales.

Tout recours juridique est exclu.

Sierre, le 01.01.2015